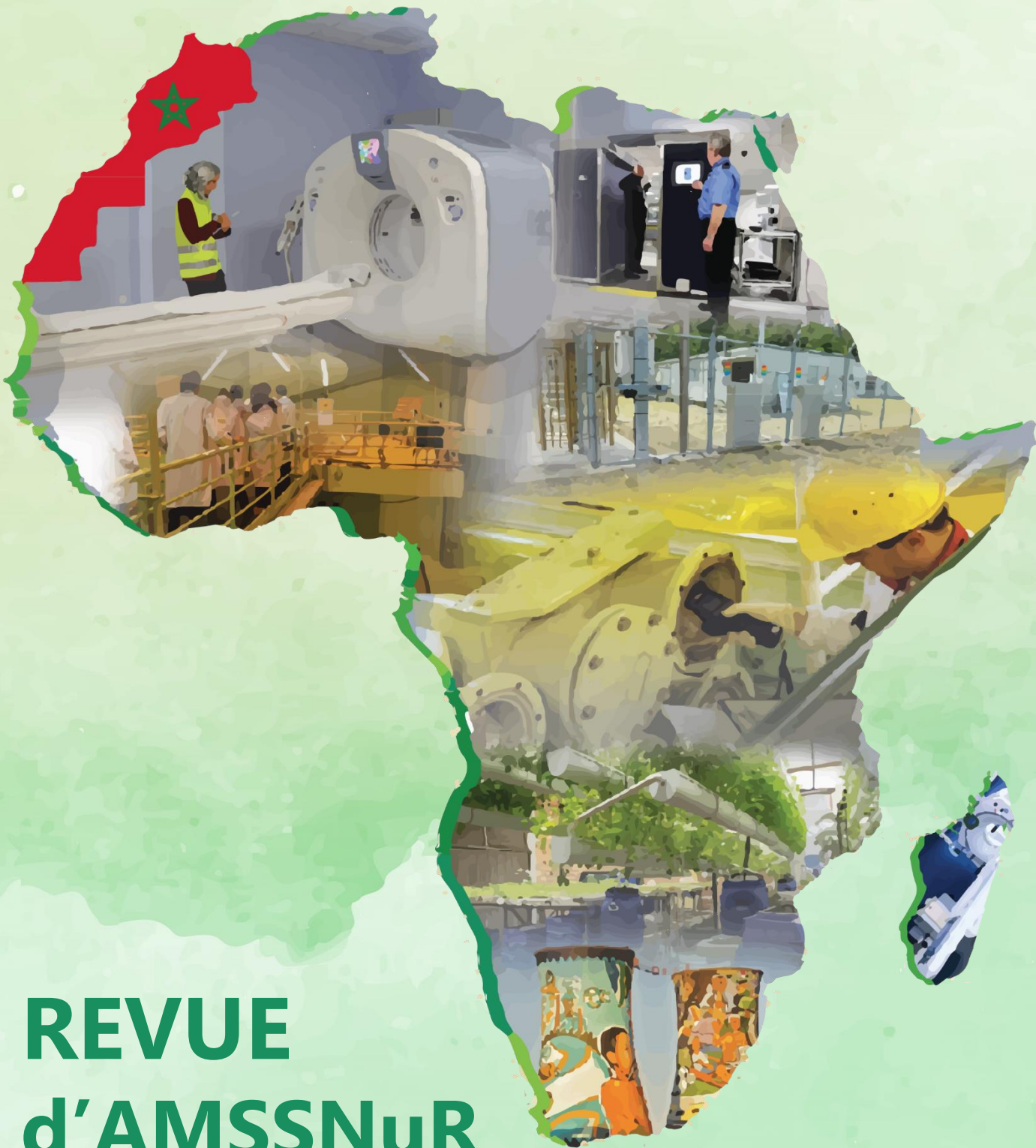




REVUE d'AMSSNuR

Juillet – Décembre 2020

- N° 2 -

Pendant le deuxième semestre de l'année 2020, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a continué sur sa lancée de réalisations dans les domaines de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques.

Sur le plan réglementaire, AMSSNuR a soumis au Chef du Gouvernement, au mois de novembre dix projets de textes réglementaires élaborés dans le cadre du Comité de mise à niveau du Cadre Réglementaire (CCR). Ces projets de textes réglementaires viennent s'ajouter aux douze projets de textes réglementaires élaborés en 2019 et début 2020 et soumis au Chef du Gouvernement.

Dans le domaine de l'environnement, AMSSNuR a lancé le projet de mise en place d'un réseau national de surveillance radiologique de l'environnement. Dans ce sens, AMSSNuR a installé, en coopération avec la Direction Générale de la Météorologie des équipements dédiés à la surveillance de la radioactivité dans l'environnement dans les villes de Rabat, El Jadida, Casablanca, Tanger et Fès. Ce réseau sera élargi pour couvrir d'autres villes du Royaume à partir du début de l'année 2021.

En matière de coopération, AMSSNuR a réussi à siéger à la Commission Internationale des Normes de Sûreté Nucléaires (CNS) de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Cette prestigieuse commission, représente un organe permanent composé de 25 hauts responsables et experts représentant 170 Etats-membres de l'AIEA, et ont pour responsabilité l'établissement des normes et des orientations de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques et d'autres documents réglementaires.

L'un des faits marquants de ce deuxième semestre également étant le lancement de la nouvelle version du site web d'AMSSNuR visant l'accompagnement de l'évolution du développement de ses activités, la simplification de l'accès à



l'information et une meilleure communication. Ce nouveau site web vient répondre aux exigences législatives en vigueur, notamment à celles de la loi n°142-12 et la loi n°31-13 relative au droit d'accès à l'information.

A la lumière des résultats réalisés au titre du deuxième semestre de l'année 2020, marqués par les contraintes liées à la Covid-19, AMSSNuR a poursuivi ses activités inscrites dans son plan d'action 2020 et a réalisé un développement considérable en matière de renforcement de la sûreté et de la sécurité au niveau national et de la promotion de son leadership en tant qu'autorité réglementaire modèle pour les pays africains.

Ce positionnement se confirme à travers la contribution d'AMSSNuR aux webinaires organisés par l'AIEA au niveau régional en Afrique et international et qui ont porté sur le renforcement du régime global de sûreté et sécurité nucléaires et radiologiques ainsi que via le projet de coopération avec l'UE/CE.

Par ailleurs, soucieuse de l'amélioration continue de sa performance, AMSSNuR a commencé l'autoévaluation recommandée par l'AIEA en préparation de la mission IRRS prévue en juin 2021.

L'ensemble de ces résultats permettront à AMSSNuR d'entamer l'année 2021 avec beaucoup d'engagement et d'abnégation pour renforcer la sûreté et la sécurité au niveau national et régional.

Bonne lecture
Dr Khammar MRABIT

SOMMAIRE

ACTUALITES D'AMSSNuR.....4

- Signature d'un mémorandum d'entente avec l'Autorité de Radioprotection de Sûreté et de Sécurité Nucléaires de Côte d'Ivoire
- AMSSNuR plaide pour une coopération Sud-Sud agissante et solidaire, en marge de la 64ème Conférence Générale de l'AIEA
- Tenue de la 5ème Réunion du Comité Scientifique d'AMSSNuR
- Auto-évaluation du dispositif national de préparation et d'intervention en cas d'urgence nucléaire ou radiologique
- AMSSNuR plaide pour une coopération Sud-Sud agissante et solidaire, en marge de la Conférence Générale de l'AIEA
- 64ème Conférence Générale de l'AIEA: AMSSNuR partage l'expérience marocaine dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus
- Participation d'AMSSNuR à la 64ème Conférence Générale de l'AIEA
- 8ème réunion du Comité de mise à niveau du Cadre Réglementaire de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (CCR)
- The Gate to Africa : L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique publie un nouveau rapport sur la sécurité du transport
- AMSSNuR reçoit une visite de l'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaire de la République Islamique de Mauritanie
- AMSSNuR participe à la conférence internationale sur la sûreté radiologique organisée par l'AIEA
- Projet de support de l'Union Européenne à AMSSNuR – 5ème Réunion Semestrielle du Comité de suivi du projet

FAITS MARQUANTS16

- Le Royaume du Maroc préside la réunion technique des États parties de la CPPNM et de son amendement
- Elaboration du Plan de Continuité et de Reprise des Activités d'AMSSNuR suite à la pandémie COVID-19
- Mise en œuvre du réseau national de surveillance radiologique de l'environnement
- Nomination du Directeur Général d'AMSSNuR à la Commission des Normes de Sûreté de l'AIEA
- Lancement du nouveau site web d'AMSSNuR

FLASH REGLEMENTATION22

- Mise à niveau du cadre réglementaire

AMSSNuR ET LA COOPERATION AFRICAINE29

- Vers une autorité réglementaire africaine modèle dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques
- Réalisations d'AMSSNuR en 2020 en matière de coopération africaine

WEBINAIRES35

- Le Directeur Général préside un webinaire sur l'impact du COVID-19 sur l'activité réglementaire pour la sûreté des SRI
- Participation du Directeur Général d'AMSSNuR au lancement de la section WiN Africa
- Le Royaume du Maroc préside le premier webinaire en langue arabe sur la réponse aux situations d'urgence nucléaire et radiologique
- AMSSNuR organise un « Side Event » virtuel en marge de la 64ème conférence générale de l'AIEA

CONCLUSION40

■ ACTUALITÉS



Signature d'un mémorandum d'entente avec l'Autorité de Radioprotection de Sûreté et de Sécurité Nucléaires de Côte d'Ivoire

29 juillet 2020



L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a signé un Mémorandum d'Entente (MoU) avec l'Autorité de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaires de la République de Côte d'Ivoire (ARSN). Celui-ci porte sur l'échange d'informations techniques et la coopération dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques.

Au vu des circonstances sanitaires actuelles liées à l'épidémie de Covid-19, ce Mémorandum d'Entente a été signé par voie électronique entre le Directeur Général d'AMSSNuR, Dr. Khammar MRABIT et la Directrice Générale de l'ARSN, Pr. Marie-Chantal KOUASSI GOFFRI, respectivement le 19 juin et le 17 juillet 2020. Cette signature virtuelle sera corroborée par une signature officielle lors d'une cérémonie réunissant les deux autorités réglementaires.

En vertu de ce mémorandum, les deux parties s'engagent à échanger les informations techniques et les expériences respectives en matière de réglementation de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques, de gestion des déchets radioactifs et du combustible usé, de la préparation et de la conduite des interventions d'urgence radiologique et du renforcement des capacités en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques. Ce mémorandum d'entente couvre également l'accompagnement dans la mise en œuvre des plans intégrés d'appui à la sécurité nucléaire, la conduite d'une étude environnementale des installations radiologiques, la préparation et la conduite des mesures de sécurité nucléaires lors des grandes manifestations publiques. [Lire plus](#)

Tenue de la 5ème Réunion du Comité Scientifique de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR)

28 juillet 2020



Conformément à sa charte de fonctionnement, le Comité Scientifique d'AMSSNuR a pour mission de donner un avis sur les programmes d'activités de l'Agence en rapport avec la recherche scientifique, la formation professionnelle et l'enseignement, de lui présenter des propositions pour le développement de ses activités futures en relation avec ses missions et avec les éléments du contexte national et international et de contribuer à l'évaluation de sa performance et gouvernance.

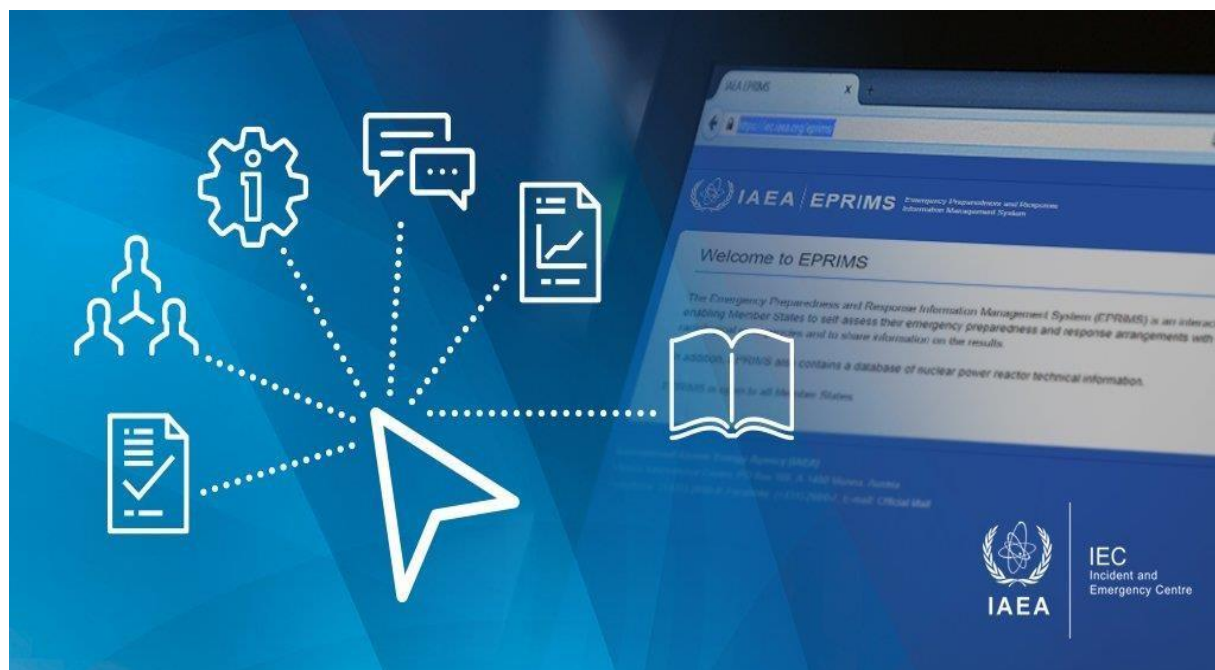
Mis en place par le Conseil d'Administration d'AMSSNuR en 2017, le Comité Scientifique tient ses réunions régulières et des rencontres avec la Direction Générale de l'Agence pour discuter l'état d'avancement de l'ensemble de ses programmes et activités et également donner son avis sur des chantiers stratégiques d'AMSSNuR.

Dans ce cadre, une réunion des représentants du Comité Scientifique avec la Direction a eu lieu le 22 juillet 2020 au siège de l'Agence dont l'ordre du jour a été consacré à la présentation et la discussion des missions d'évaluation externes de l'AIEA prévues en 2021, sur les résultats de l'auto-évaluation précédant la mission IRRS et sur le plan de mise en œuvre de la stratégie de formation en sûreté et sécurité nucléaires et radiologiques.

Après rappel des objectifs stratégiques d'AMSSNuR, Dr Khammar Mrabit, le Directeur Général d'AMSSNuR a présenté le bilan d'étape 2017-2020, en soulignant les points forts, les opportunités, les menaces, ainsi que les points à améliorer concernant les projets d'AMSSNuR. Il a présenté également les orientations pour la période 2020-2021... [Lire la suite.](#)

Auto-évaluation du dispositif national de préparation et d'intervention en cas d'urgence nucléaire ou radiologique

14 juillet 2020



Dans le cadre de la préparation de la mission d'examen de l'infrastructure réglementaire en matière de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique (EPREV) prévue en 2021, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a procédé, en collaboration avec les experts relevant du Centre des Incidents et des Urgences de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) à l'examen de la documentation relative à l'auto-évaluation de l'infrastructure réglementaire dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence nucléaire ou radiologique (EPRIMS). Cette auto-évaluation a été réalisée en étroite collaboration avec les départements ministériels notamment ADN, MI, GR, DGPC, CNESTEN, CNRP... A cet effet, le 9 juillet 2019, l'AIEA a organisé un webinaire au profit des experts d'AMSSNuR

afin de présenter le système d'évaluation de l'AIEA adopté pour l'examen du rapport d'auto-évaluation EPRIMS, et de discuter les commentaires formulés par l'AIEA. Dans ce sens, AMSSNuR a renseigné, dans l'outil EPRIMS, les informations relatives aux 26 modules liés, entre autres, au système réglementaire national de préparation et d'intervention en cas de situations d'urgence, aux rôles et responsabilités, à l'évaluation du risque, à la stratégie de protection en cas de situations d'urgence, à la gestion des opérations de réponse aux situations d'urgence, à l'identification et à la notification d'un accident nucléaire ou radiologique et à l'activation de la réponse aux urgences, aux mesures d'atténuation, aux actions de prévention urgentes et aux actions de réponse, à la gestion de la réponse médicale en cas d'urgence nucléaire ou radiologique. [Lire plus](#)

AMSSNuR plaide pour une coopération Sud-Sud agissante et solidaire, en marge de la 64ème Conférence Générale de l'AIEA

24 septembre 2020

L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a organisé, le jeudi 24 septembre 2020, en coopération avec l'AIEA, un panel de haut niveau consacré au rôle et aux responsabilités du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA) dans le renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques en Afrique. Cet événement, organisé en marge de la 64ème Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), a été présidé par le Directeur général d'AMSSNuR,



Président du FNRBA, Dr Khammar Mrabit, et a été ouvert par le Directeur Général de l'AIEA, S.E. M. Rafael Mariano Grossi et par le Vice-Président de la 64ème Conférence Générale de l'AIEA, S.E. M. Jalal Allachi, Ambassadeur de Libye. [Lire la suite.](#)

64ème Conférence Générale de l'AIEA: AMSSNuR partage l'expérience marocaine dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus

22 septembre 2020



En marge de la première séance plénière de la 64ème conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), qui se tient du 21 au 25 septembre 2020, le Directeur Général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), Dr Khammar Mrabit, a présenté l'expérience réglementaire marocaine dans l'utilisation des technique nucléaires pour la lutte et le contrôle du cancer du col de l'utérus et

le rôle d'AMSSNuR dans ce domaine en tant qu'autorité réglementaire lors du panel dédié à l'examen du «rôle des technologies nucléaires dans le contrôle et la lutte contre le cancer du col de l'utérus sur le continent africain : expériences antérieures et perspectives d'avenir.

Le panel parallèle de haut niveau organisé le lundi 21 septembre 2020 par la Mission permanente du Royaume du Maroc à Vienne, en partenariat avec l'AIEA, modéré par Mme Najat Mokhtar, Directrice Générale Adjointe et Chef du Département des Sciences et Applications Nucléaires à l'AIEA a été ouvert par l'Ambassadeur du Royaume du Maroc en Autriche et Président de la 64ème Conférence Générale de l'AIEA, S.E. M. Azzeddine Farhane et Mr. Rafael Grossi Directeur Général de l'AIEA et coprésident dudit panel. [Lire plus](#)

Participation d'AMSSNuR à la 64ème Conférence Générale de l'AIEA

21 septembre 2020



En application des hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, prônant une approche proactive et multidimensionnelle de la coopération régionale et internationale, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) contribue aux travaux de la 64ème Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), qui aura lieu du 21 au 25 septembre 2020. La participation d'AMSSNuR à cette conférence aura lieu à distance en raison des restrictions de déplacement dues à la situation pandémique mondiale liée à la Covid-19. [Lire la suite.](#)

Atelier virtuel sur l'examen et l'évaluation réglementaires et sur les inspections des réacteurs de recherche

9 octobre 2020



En dépit des conditions et des limitations physiques dues à la COVID 19, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) organise en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), le Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN), le Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA) et le Réseau arabe des organismes de réglementation nucléaire (ANNuR) un atelier virtuel de formation à distance [Lire la suite.](#)

8ème réunion du Comité de mise à niveau du Cadre Réglementaire de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (CCR)

15 octobre 2020



Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2021 visant la mise à niveau du cadre réglementaire, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques a organisé le 8 octobre 2020, à Rabat, la 8ème réunion plénière du Comité de mise à niveau du Cadre Réglementaire de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (CCR) dont l'ordre du jour a porté sur la présentation, la discussion et l'approbation technique de six projets d'arrêtés et de quatre projets de prescriptions techniques. [Lire la suite.](#)

AMSSNuR participe à la Conférence internationale de l'AIEA sur la gestion des matières présentant une radioactivité naturelle renforcée (NORM) générée par les activités industrielles

19 octobre 2020



L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) prend part aux travaux de la Conférence Internationale sur la gestion des matières présentant une radioactivité naturelle renforcée, désignées sous l'acronyme « NORM » (Naturally Occurring Radioactive Materials), dans le domaine de l'industrie, organisée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et tenue virtuellement du 19 au 30 octobre 2020.

L'objectif de cette conférence est de favoriser le partage d'expériences entre régulateurs, industriels, chercheurs et autres parties prenantes dans la gestion des déchets et des résidus NORM générés par un large éventail d'opérations industrielles, et ce, pour contribuer à l'harmonisation des approches, à l'adoption de bonnes pratiques à la fois rentables et garantissant la radioprotection

des travailleurs, du public et de l'environnement.

Cette conférence porte sur plusieurs thématiques, dont l'inventaire des matières radioactives naturelles ; les politiques et les stratégies nationales ; la caractérisation des matières, déchets et résidus NORM ; la gestion des résidus et des déchets ; le transport des matières NORM et les problèmes transfrontaliers ; le déclassement des installations et l'assainissement des sites contaminés par NORM.

Dans son intervention au cours de cet événement, le Directeur Général d'AMSSNuR, Dr Khammar Mrabit, a présenté le cadre législatif et réglementaire marocain encadrant le contrôle des activités industrielles concernées par les matériaux NORM.

The Gate to Africa : L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique publie un nouveau rapport sur la sécurité du transport

30 novembre 2020



L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) a émis, le 21 novembre 2020, une nouvelle publication sur la sécurité du transport intitulée « **Programme d'exercices : La porte de l'Afrique (Gate to Africa) : Exercices conjoints maroco-espagnols sur table et sur le terrain sur la sécurité du transport maritime des matières radioactives** ». Cette publication relate les détails de la planification, de la conduite et de l'évaluation de la série d'exercices « Gate to Africa » réalisés sur table et sur le terrain en 2015.

Par ailleurs, cette publication résume le programme d'exercices « Gate to Africa », dont le principal objectif était de discuter et d'évaluer l'état de préparation et de réponse à un éventuel événement de sécurité nucléaire impliquant le transport maritime de sources radioactives. Elle décrit également les scénarios et la méthodologie utilisés et met en avant les leçons apprises et les résultats de

chaque exercice réalisé dans cette série. En effet, cette publication est destinée à aider les autres États membres de l'AIEA intéressés par la mise en œuvre de leurs propres exercices de sûreté du transport, en leur offrant une référence documentaire avec des données précises et des cas pratiques.

Pour rappel, le Royaume du Maroc, l'Espagne et l'AIEA ont organisé conjointement, en 2012, un séminaire technique sur le risque du terrorisme nucléaire. Cela a conduit à l'adoption d'un plan d'action conjoint qui a fourni un cadre adéquat pour la conduite d'exercices en cas d'événements de sécurité nucléaire et d'urgences radiologiques. Le programme d'exercices « Gate to Africa » sur la sécurité du transport est une mise en œuvre du plan d'action conjoint.

[Lire la suite.](#)

AMSSNuR reçoit une visite de l'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaire de la République Islamique de Mauritanie

26 novembre 2020



Dans le cadre de la vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la coopération Sud-Sud, du co-développement et de l'intégration du continent africain, Dr Khammar Mrabit, Directeur Général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), a reçu, le 19 novembre 2020, une visite de Monsieur Ishagh Mohamed Moussa, le nouveau Président de l'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaire de la République Islamique de Mauritanie (ARSN), accompagné de M. Deide Ahmed Bezeid.

A cette occasion, le Directeur Général d'AMSSNuR a réitéré l'engagement d'AMSSNuR dans le renforcement de la coopération au niveau régional et a confirmé sa pertinence dans le raffermissement de

cette coopération en matière de formation, de partage des connaissances et d'expériences dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques.

Pour rappel, AMSSNuR a signé, en janvier 2019, un mémorandum d'entente avec l'ARSN (Mauritanie) portant sur le développement de la coopération dans les domaines de la sûreté, de la sécurité et des garanties nucléaires. L'objectif de ce mémorandum était la mise en place d'un cadre de coopération et d'échange entre les deux organismes, couvrant notamment les domaines de la sûreté et de la sécurité radiologiques et nucléaires, la stratégie d'architecture de détection nucléaire et les situations d'urgence radiologique ou nucléaire. [Lire la suite.](#)

AMSSNuR participe à la conférence internationale sur la sûreté radiologique organisée par l'AIEA

20 novembre 2020

Royaume du Maroc

Chef du Gouvernement



رئيس الحكومة

Agence Marocaine de Sûreté
et de Sécurité Nucléaires
et Radiologiques

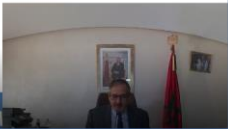

AMSSNuR

الوكالة المغربية للأمن والسلامة
في المجالين النووي والإشعاعي

INTERNATIONAL CONFERENCE ON RADIATION SAFETY

*Risk communication:
Challenges and good practices from the Moroccan experience*

Dr. Khammar MRABIT



November 2020

www

Du 9 au 20 novembre 2020, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a pris part aux travaux de la conférence internationale sur la sûreté radiologique organisée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Cette conférence virtuelle qui vise à faire le point sur la situation mondiale de la sûreté radiologique était un forum pour l'échange d'informations sur les expériences de ses États Membres dans l'application du système de protection radiologique pour la protection des travailleurs, des patients, du public et de l'environnement, tel que prévu dans les normes de sûreté nucléaires et radiologiques de l'AIEA.

Au cours de cet événement international, le Directeur Général d'AMSSNuR, Dr Khammar Mrabit, a présidé une session sur la culture de sûreté où il a insisté sur l'importance de

l'établissement d'une culture de sûreté et de sécurité solide pour tous les organismes œuvrant dans les domaines nucléaires et radiologiques.

Lors d'une autre session portant sur la communication sur les risques, Dr Mrabit a donné une présentation intitulée "Information et communication en sûreté radiologique : défis et bonnes pratiques retenus de l'expérience marocaine". Durant cette présentation, il a mis en exergue les efforts fournis par AMSSNuR, en tant qu'autorité réglementaire, en termes de communication avec les professionnels des secteurs nucléaires et radiologiques et de communication en cas de situation d'urgence, celle-ci étant considérée comme une composante essentielle de la communication sur les risques. [Lire la suite.](#)

Projet de support de l'Union Européenne à AMSSNuR – 5ème Réunion Semestrielle du Comité de suivi du projet

2 décembre 2020



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération de l'Union Européenne (UE) avec l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) portant sur le développement de ses capacités et le renforcement du cadre réglementaire national de sûreté nucléaire, le Comité mixte du suivi regroupant des représentants de l'Agence, de l'UE et du consortium RISKAUDIT a tenu sa cinquième réunion semestrielle du 25 au 26 novembre 2020.

L'objectif de cette réunion virtuelle était de présenter et discuter l'état d'avancement et les orientations à donner aux onze activités inscrites dans ce projet couvrant respectivement le cadre réglementaire, le système de gestion intégré, le développement des ressources humaines, les procédures réglementaires, la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence, l'optimisation des expositions médicales, la gestion des déchets radioactifs, les garanties nucléaires,

les sources radioactives orphelines, l'agrément des services et la communication.

Initié en 2018, ce projet de coopération, d'un montant de 2 millions d'Euros financé par l'UE, s'étale sur cinq années et nécessite de la part des partenaires un suivi strict en termes d'engagement, de réalisations et d'évaluation de son impact sur le développement des capacités d'AMSSNuR.

A l'occasion de cette réunion, l'ensemble des représentants européens et marocains ont apprécié l'appropriation des activités de ce projet par AMSSNuR et leur intégration dans son plan stratégique 2017/2021. Il a été noté qu'à l'exception des déplacements à l'étranger et au Maroc qui étaient gelés, ces activités se sont déroulées normalement en 2020 et ce, en dépit des conditions liées à la Covid-19.

[Lire la suite.](#)

Participation du Directeur Général d'AMSSNuR à la réunion de conseil du Bureau du Réseau international de centres de formation et de soutien à la sécurité nucléaire (Réseau NSSC).

17 décembre 2020

Dr Khammar Mrabit, Directeur Général d'AMSSNuR a participé, du 15 au 17 décembre 2020, à la réunion de conseil du Bureau du Réseau international de centres de formation et de soutien à la sécurité nucléaire (Réseau NSSC).

Ces centres contribuent à pérenniser les régimes de sécurité nucléaire nationaux en fournissant un appui aux autorités compétentes, aux personnes autorisées ainsi qu'aux autres organismes ayant des responsabilités dans le domaine de la sécurité nucléaire. En outre, ce centre promeut la culture de sécurité nucléaire et renforce la coordination et la collaboration, au niveau national, entre les organismes concernés par la sécurité nucléaire.

En effet, le réseau NSSC a pour objectifs de renforcer l'échange d'informations, de recenser les bonnes pratiques et de faciliter la coopération et les activités conjointes entre les États ayant un centre de soutien à la sécurité nucléaire et les États souhaitant en créer un.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux du Réseau International pour l'Education et la Formation en matière de Préparation et de Conduite des Interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique (iNET-EPR), Dr Mrabit, président de ce réseau, a participé à la réunion



de conseil virtuelle de l'AIEA sur iNET-EPR.

Au cours de cette réunion, Dr Mrabit a présenté l'importance du réseau iNET-EPR dans la contribution aux efforts mondiaux pour créer, améliorer et soutenir le renforcement des capacités dans le cadre de la Préparation et la Conduite des Interventions en cas de situation d'urgence (EPR).

En effet, iNET-EPR est un réseau de soutien mutuel réunissant des enseignants universitaires et des formateurs professionnels des organisations de Préparation et de Conduite des Interventions en cas de situation d'urgence (EPR) du monde entier qui se sont engagés à développer et à améliorer les activités d'éducation et/ou de formation liées à la gestion des situations d'urgence nucléaire ou radiologique. Il vise également à contribuer à la création, à l'amélioration et au soutien des centres de développement des compétences en matière d'EPR.

FAITS MARQUANTS



FAITS MARQUANTS

Depuis 2017, AMSSNuR entreprend plusieurs actions pour s'ériger en tant qu'autorité réglementaire indépendante, crédible et transparente. Lors de l'année 2020, AMSSNuR a renforcé ses activités de réglementation et de contrôle.

1328

Autorisations

ont été délivrées par AMSSNuR pendant l'année 2020. Ces autorisations ont concerné, entre autres, 23 grands projets de conception d'installations médicales (2 projets de médecine nucléaire, 5 projets de radiothérapie-curiethérapie et 16 projets de radiologie).

108

Opérations d'inspection

ont été effectuées pendant l'année 2020, couvrant 365 installations (sources de rayonnements) et activités sur la quasi-totalité des régions du Maroc. Ces inspections touchent à la fois les secteurs public et privé et couvrent différents domaines d'activités (médical, industriel, recherche et autres).

13

Projets de textes réglementaires

ont été élaborés et soumis au Chef du Gouvernement en 2020 pour approbation.



FAITS MARQUANTS

5ème Session du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques



Tenue à Rabat le 22 décembre 2020, la 5ème session du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a été présidée par Dr Saadeddine El Otmani, Chef du Gouvernement. Cette session a été consacrée à la présentation et à la discussion du rapport annuel 2019 d'AMSSNuR, du bilan des réalisations d'AMSSNuR par rapport à son plan stratégique 2017-2021 et du bilan de ses activités du 1er janvier à fin août 2020. L'ordre du jour de cette session du Conseil d'Administration d'AMSSNuR a porté également sur l'approbation du plan d'action pour l'année 2021 et du budget associé.

Les membres du Conseil d'Administration ont salué l'évolution significative réalisée par AMSSNuR grâce aux efforts qu'elle a déployés en termes (1) de mise à niveau du

cadre réglementaire, et ce, en élaborant et en soumettant à l'approbation du gouvernement 22 projets de textes réglementaires, (2) d'octroi d'autorisations, (3) de réalisation des opérations d'inspection, (4) de conclusion d'accords de coopération à l'échelle régionale et internationale et (5) de communication et d'information du public.

Monsieur le Président a rappelé la diversité des applications nucléaires dans notre pays et leur apport indéniable en médecine, dans l'industrie, l'agriculture, la recherche scientifique et le transport, tout en notant l'importance du cadre réglementaire et du contrôle régis par la loi n°142-12 et ses textes d'application, dont 12 sont à la dernière phase d'approbation par le Gouvernement.

FAITS MARQUANTS

Le Royaume du Maroc préside la réunion technique des États parties de la CPPNM et de son amendement

Dans le cadre des engagements pris par notre pays à travers les conventions internationales de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques ainsi que les recommandations et les orientations de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), Dr Khammar Mrabit, Directeur Général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), a présidé, du 3 au 4 décembre 2020, la réunion technique des États parties de la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires (CPPNM) et de son amendement.

A l'occasion de cet événement international, tenu à distance en présence de plus de 130 participants, Dr. Mrabit a mis en avant les principales réalisations nationales et les étapes franchies dans le cadre de la mise en œuvre d'un système national de sécurité nucléaire. Dr Mrabit a aussi rappelé l'importance qu'accorde le Royaume du Maroc à la coopération internationale et à la coopération africaine en particulier.

Elaboration du Plan de Continuité et de Reprise des Activités d'AMSSNuR suite à la pandémie COVID-19

Visant à réduire les répercussions de la Covid-19 sur la santé publique et l'économie nationale, les décisions du Gouvernement adressées aux établissements et aux entreprises publics avaient pour objectifs de contenir la propagation du virus et de permettre la continuité des services publics.

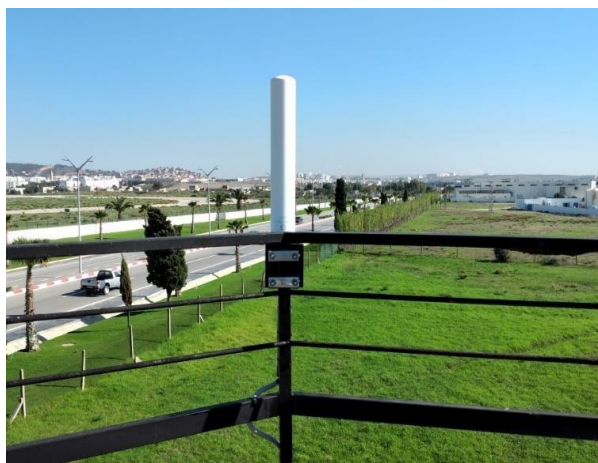
En sa qualité d'autorité de sûreté et sécurité nucléaires et radiologiques, AMSSNuR a déclenché le plan de continuité de ses activités qui fournit un cadre pour développer sa résilience en mettant en place une capacité de réponse efficace pour répondre aux besoins des utilisateurs des sources de rayonnements, maintenir ses engagements au niveau national et international et préserver sa réputation.

AMSSNuR décrit dans le document du plan de continuité et de reprise des activités d'AMSSNuR, la stratégie et la démarche entreprises pour se conformer aux orientations du Gouvernement et assurer les fonctions nécessaires à son bon fonctionnement et également l'appréciation de l'impact du COVID 19 sur son plan d'action 2020 et la valorisation des leçons retenues tant en interne qu'avec la communauté nationale et internationale.



FAITS MARQUANTS

Mise en œuvre du réseau national de surveillance radiologique de l'environnement



Dans le cadre de ses activités d'appui à l'Etat en matière de surveillance de la radioactivité dans l'environnement visant à fournir des informations permettant d'assurer une protection efficace et adaptée de la population et de l'environnement, AMSSNuR a développé un projet pour la mise en place d'un réseau national de télémesure de la radioactivité présente dans l'environnement à travers l'installation de sondes de mesure en continu du débit de dose gamma ambiante. AMSSNuR a mis en place des mécanismes

de coopération avec les parties prenantes dans la surveillance radiologique de l'environnement afin d'identifier les sites d'implantation des sondes de mesure de la radioactivité ambiante.

En effet, une convention de partenariat avec la Direction Générale de la Météorologie a été conclue en juin 2020 afin de définir les conditions et les modalités d'installation et de mise en service des équipements dédiés à la surveillance de la radioactivité dans l'environnement.

Dans ce cadre, AMSSNuR, en coopération avec la Direction Générale de la Météorologie, a commencé à mettre en place des stations de mesure de la radioactivité dans l'environnement au niveau des directions régionales de la Direction Générale de la Météorologie dans les villes de Rabat, Casablanca, El Jadida, Fès et Tanger. AMSSNuR a également annoncé un deuxième appel d'offres ouvert qui comprend l'installation et la maintenance de capteurs dans d'autres villes.

Nomination du Directeur Général d'AMSSNuR à la Commission des Normes de Sûreté de l'AIEA

En reconnaissance de la contribution du Royaume du Maroc au régime global de sûreté nucléaire édictée par l'AIEA, le Directeur Général de l'AIEA a nommé le Directeur Général d'AMSSNuR parmi les vingt-cinq membres de la commission des normes de sûreté qui siège auprès du Conseil des Gouverneurs.

La mission assignée à cette commission consiste à établir et à proposer à l'AIEA des normes de sûreté destinées à protéger la santé et à réduire au minimum les dangers auxquels sont exposés les personnes et les biens. Des normes que l'AIEA doit appliquer à ses propres opérations et qu'un État-Membre peut appliquer en adoptant les dispositions réglementaires nécessaires en matière de sûreté nucléaire et radiologique.

Cette prestigieuse commission est, en effet, un organe permanent composé de 25 hauts responsables et experts nationaux, sur plus de 170 Etats membres de l'AIEA.

FAITS MARQUANTS

Lancement du nouveau site web d'AMSSNuR



Afin de renforcer son positionnement institutionnel au niveau national et international, et pour atteindre son objectif stratégique; celui de s'ériger en tant qu'organisme réglementaire crédible, indépendant et transparent, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a procédé à la refonte de son site web pour accompagner son développement, simplifier l'accès à l'information et concevoir une meilleure communication.

A cette occasion, AMSSNuR a organisé, le 15 octobre 2020 à Rabat, une conférence de presse à laquelle un nombre restreint de journalistes a été convié et qui s'est déroulée dans le respect strict des consignes sanitaires liées à la Covid-19.

Conformément à l'article 172 de la loi n°142-12 qui stipule qu'AMSSNuR est tenue de prendre les dispositions nécessaires en vue de l'information du public sur les processus réglementaires des aspects relatifs à la sûreté des activités autorisées, ainsi qu'à la loi n°31-13 relative au droit d'accès à l'information auprès de toutes les administrations et les institutions publiques, AMSSNuR a conçu son nouveau site web offrant un accès simple et rapide à ses visiteurs dans la perspective de garantir une navigation homogène et pratique pour tous les usagers.

FLASH REGLEMENTATION



FLASH REGLEMENTATION

Mise à niveau du cadre réglementaire

AMSSNuR a initié en 2017 la mise en œuvre de la stratégie de mise à niveau du cadre réglementaire nécessaire à l'application des dispositions de la loi n°142-12. Dans ce cadre, AMSSNuR a procédé à l'analyse exhaustive de l'existant, à l'identification des textes prioritaires ainsi qu'à la mise en place d'un comité de mise à niveau du cadre réglementaire (CCR) et des processus de son fonctionnement.

Dans ce cadre, AMSSNuR a établi une feuille de route pour la période 2017-2021, arrêtant la liste des textes réglementaires à élaborer selon les nouvelles dispositions de la loi n°142-12, et ce, en adoptant une démarche participative et une approche concertée impliquant toutes les parties prenantes nationales concernées par la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques.

Grand chantier lancé par AMSSNuR en 2017, la mise à niveau du cadre réglementaire de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques figure parmi les obligations prioritaires édictées par la loi n°142-12 et par les orientations stratégiques adoptées par le Conseil d'Administration d'AMSSNuR en septembre 2016.

Compte tenu de l'importance majeure de cette mission, le législateur a fixé un délai de cinq ans pour la promulgation de tous les textes réglementaires devant régir le champ de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques.

En effet, vingt-trois projets de textes réglementaires ont déjà été élaborés et transmis au Chef du Gouvernement dont 12 sont déjà soumis au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) qui a en assurera la révision juridique ainsi que sept avant-projets de textes réglementaires qui sont en cours d'élaboration.

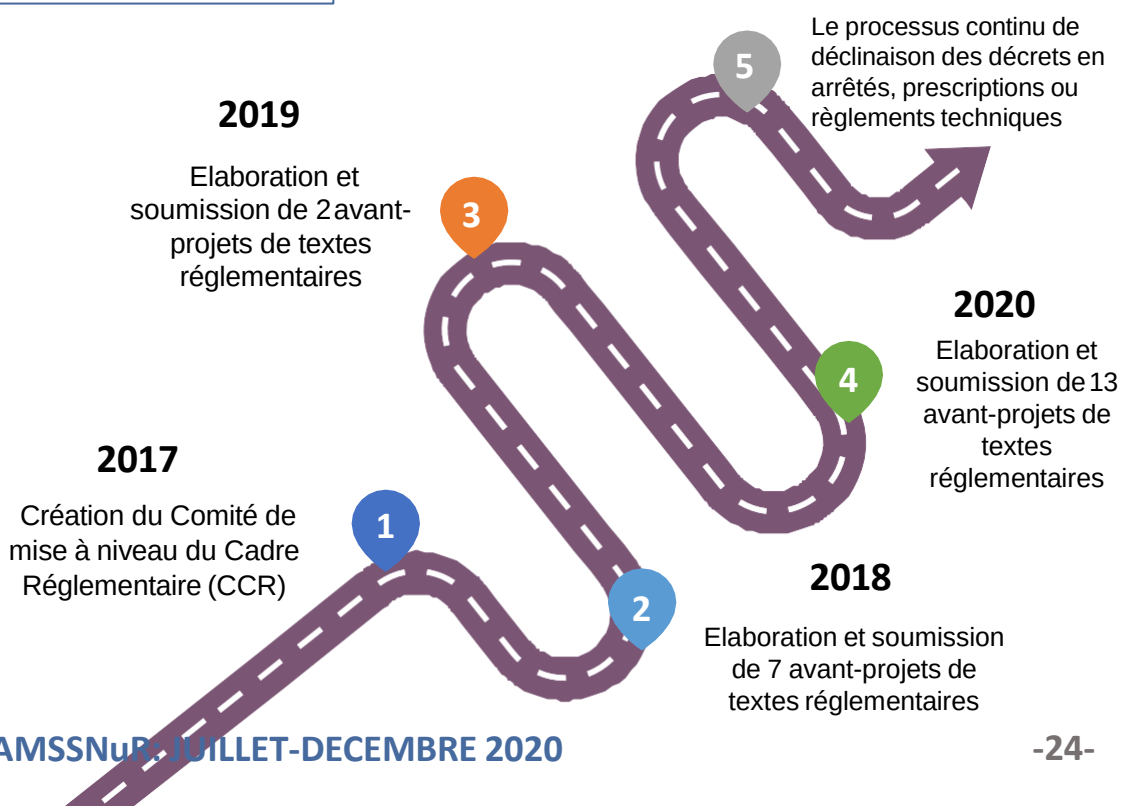
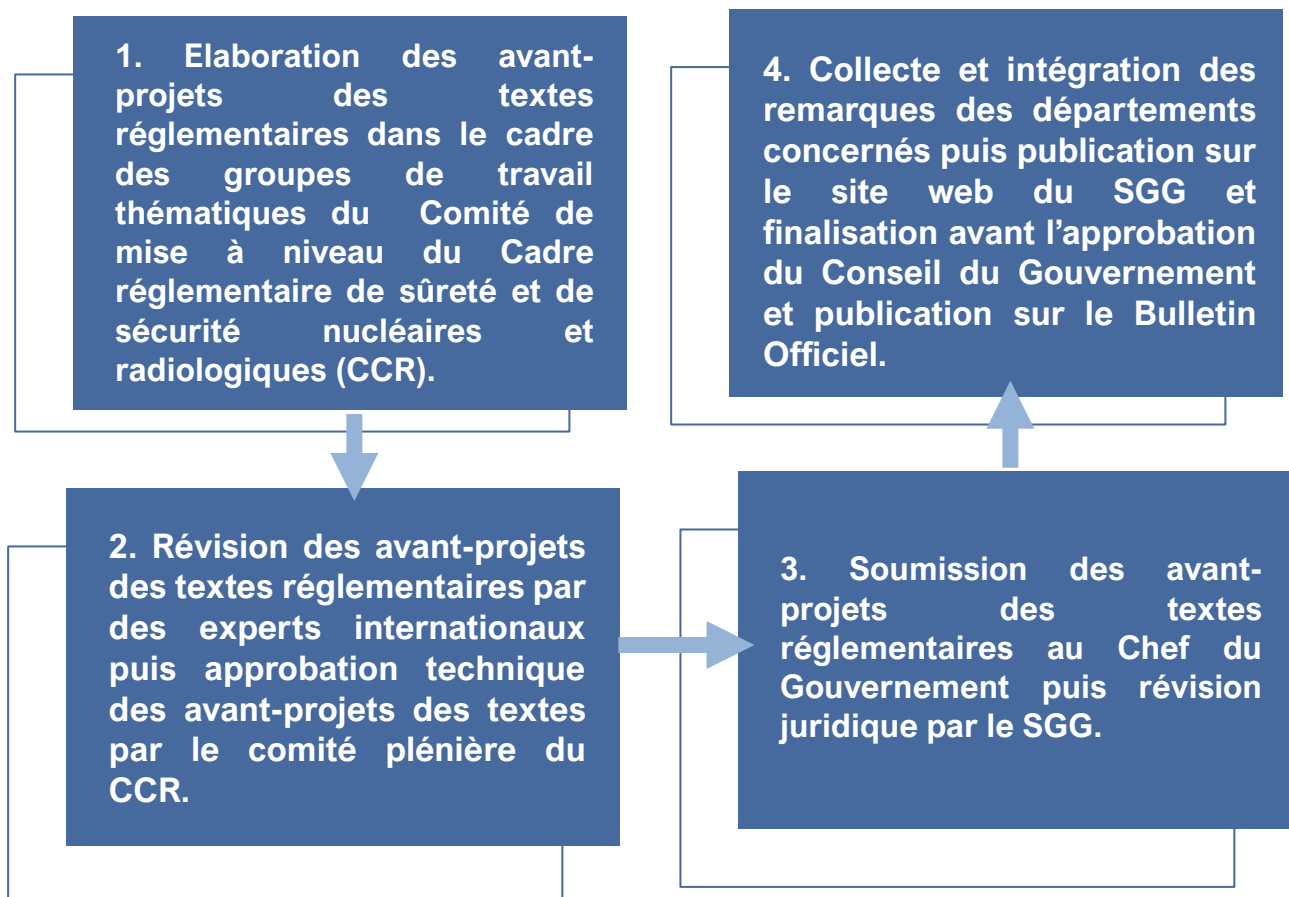
L'ensemble de avant-projets des textes réglementaires, par ailleurs, ont fait l'objet de révision par des experts de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et de la Commission Européenne (UE/CE), et ce, pour garantir le respect des standards et des recommandations des instances internationales.

La soumission de ces textes au Chef du Gouvernement avant la fin du premier semestre 2021 clôturera la totalité des décrets prévus pour la pleine application de la loi n° 142-12.

Tous ces projets de décrets précités, seront complétés par des projets d'arrêtés, de prescriptions ou règlements techniques dont la plupart sont déjà élaborés.

FLASH REGLEMENTATION

Mise à niveau du cadre réglementaire : Etapes et avancement



FLASH REGLEMENTATION

1. **Projet de décret n° 2-20-131 relatif aux Autorisations et aux déclarations des installations et activités et sources de rayonnements ionisants y associées relevant de la Catégorie II;**
2. **Projet de décret n° 2-20-146 relatif à la protection des travailleurs, du public et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants;**
3. **Projet de décret relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales;**
4. **Projet de décret relatif à la sécurité des sources radioactives en usage, transport et stockage;**
5. **Projet de décret relatif à la mise en œuvre des garanties;**
6. **Projet de décret relatif à la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, des sources radioactives hors usage et du combustible usé;**
7. **Projet de décret relatif à la préparation et à la conduite des interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique.**

Textes soumis au
Chef du
Gouvernement en
2018



FLASH REGLEMENTATION

1. Projet de décret fixant les conditions et les modalités d'octroi d'agrément aux organismes prestataires de services techniques en matière de Radioprotection;

1. Projet de décret relatif à la sûreté et à l'autorisation des installations et des activités de catégorie I.

Textes soumis au Chef du Gouvernement en 2019

Projet d'arrêté relatif à la formation, qualification et reconnaissance de la personne compétente en radioprotection (PCR), de l'expert en radioprotection (ERP) et des opérateurs qualifiés à manipuler des sources de rayonnements ionisants industrielles (OQ), pris en application du projet de décret n° 2-20-146;

Projet d'arrêté fixant Les niveaux d'exemption et de libération des activités et sources de rayonnements ionisants, pris en application du projet de décret n°2-20-131;

Projet d'arrêté relatif aux modalités de caractérisation des déchets radioactifs, pris en application du projet de décret relatif à la gestion des déchets radioactifs.

Textes soumis au Chef du Gouvernement en 2020



FLASH REGLEMENTATION

1. **Projet d'Arrêté portant sur les modalités d'exercice des missions assignées au radiophysicien, à sa formation clinique qualifiante et aux valeurs ETP, pris en application du projet de décret relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales;**
2. **Projet d'arrêté fixant les Niveaux de Référence Diagnostiques, pris en application du projet de décret relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales;**
3. **Projet de Prescriptions techniques relatives au système d'assurance qualité pour les expositions médicales, pris en application du projet de décret relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales;**
4. **Projet de Prescriptions Techniques relatives aux modalités de la collecte et l'analyse des données relatives aux nouvelles techniques et technologies mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants en vue de leurs justifications, pris en application du projet de décret relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales;**
5. **Projet de Prescriptions Techniques relatives à la formation des professionnels de santé à la radioprotection du patient, pris en application du projet de décret relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales;**
6. **Projet de Prescriptions Techniques relatives aux modalités techniques d'élimination des déchets radioactifs issus des installations de catégorie II, pris en application du projet de décret n°2-20-146;**
7. **Projet de Prescriptions Techniques relatives à la caractérisation radiologique de matériaux, matières, produits, résidus ou déchets susceptibles de contenir des substances radioactives d'origine naturelle et à l'évaluation des doses susceptibles d'être reçues par la population et les travailleurs, pris en application du projet de décret n°2-20-131;**
8. **Projet de Prescriptions Techniques relatives aux règles de conception, d'aménagement et d'équipement des locaux abritant des sources de rayonnements ionisants utilisées à des fins non-médicales, pris en application du projet de décret n°2-20-131;**
9. **Projet d'Arrêté portant sur l'examen périodique de sûreté des réacteurs de recherche, pris en application du projet de décret relatif à l'autorisation Catégorie-I;**
10. **Projet d'arrêté portant sur le rapport annuel de la sûreté d'exploitation des réacteurs de recherche et installations associées, pris en application du projet de décret relatif à l'autorisation Catégorie-I.**

Textes
soumis
au Chef
du
Gouvernement
en 2020

FLASH REGLEMENTATION

1. **Projet de Décret portant sur la création du comité national de sécurité nucléaire;**
2. **Projet de décret relatif à l'Import et l'export de matières nucléaires, d'équipements et de technologies connexes;**
3. **Projet de décret relatif à la protection physique des matières nucléaires et des installations associées;**
4. **Projet de règlement technique relatif à la sûreté du transport des matières radioactives;**
5. **Projet de décret relatif aux modalités techniques d'inspection;**
6. **Projet de décret relatif à l'autorisation des activités d'extraction et de traitement des minerais radioactifs;**
7. **Projet de décret relatif au plan national d'intervention en situation d'urgence radiologique ou nucléaire.**



Textes en cours
d'élaboration



AMSSNuR ET LA COOPERATION AFRICAINNE



AMSSNuR ET LA COOPÉRATION AFRICAINE

Vers une autorité réglementaire africaine modèle dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques

AMSSNuR a toujours veillé à consolider et à prioriser ses relations avec les pays du Sud, en l'occurrence ceux du continent africain. Elle en fait l'une des priorités de son axe stratégique pour 2017-2021. Ainsi, elle œuvre constamment à consolider son positionnement en Afrique par le biais de la coopération Sud-Sud et de celle triangulaire (AMSSNuR - AIEA - organisations consœurs africaines) en s'engageant dans les réseaux régionaux et en partageant son expérience dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques, avec les autorités africaines intéressées. Le but ultime est de renforcer la protection de l'Homme, de la société et de l'environnement contre les risques potentiels liés aux rayonnements ionisants et

d'assurer une utilisation sûre et sécurisée des multiples applications bénéfiques dans les domaines de la santé, de l'industrie, de l'agriculture, de la recherche, etc. dans le continent africain.

Mettant en exergue son positionnement sur la scène africaine, qu'AMSSNuR place à la tête de ses priorités stratégiques, son Directeur Général, Dr Khammar Mrabit, a été élu en 2019 à la présidence du 'Forum of Nuclear Regulatory Bodies in Africa', le forum de coopération des régulateurs nucléaires africains. Cette élection est une reconnaissance des étapes franchies au niveau de la mise à niveau du cadre réglementaire et de contrôle marocain en termes de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques. Elle est également une confirmation de la confiance des pays africains dans le modèle réglementaire marocain, dans ses capacités nationales ainsi que dans ses infrastructures.



AMSSNuR ET LA COOPÉRATION AFRICAINE

Vers une autorité réglementaire africaine modèle dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques



Comme le Royaume du Maroc s'impose aujourd'hui en tant que modèle en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques au niveau régional, et puisqu'il est tenu de partager son expérience avec les pays africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud prônée par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, AMSSNuR a procédé à la signature de plusieurs mémorandums d'entente quinquennaux avec ses autorités consœurs du Burkina-Faso, de la République Islamique de Mauritanie, du Rwanda et de la Côte d'Ivoire afin de faciliter l'échange d'informations et d'expertise dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques au niveau africain. D'autres mémorandums d'entente sont en phase de finalisation avec plusieurs Organisations.

Dans le même sillage, AMSSNuR tâche de faire profiter les organismes similaires en Afrique de l'assistance qu'elle reçoit de ses partenaires en Europe et en Amérique, dont l'infrastructure réglementaire et de contrôle est plus développée. Ceci se concrétise par la multitude d'ateliers de formation (environ 70) qu'elle a organisés depuis sa création, ainsi que par l'accueil de stagiaires venant de ces organismes africains.

L'objectif de toutes ces actions entreprises par AMSSNuR est de fluidifier l'échange des informations et des expériences en matière de sécurité nucléaire et radiologique, de renforcer les capacités et le savoir-faire de l'ensemble des pays africains dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques et de contribuer à la promotion de la coopération régionale au niveau du continent.

En dépit des circonstances liées à la pandémie de Covid-19, AMSSNuR a veillé à renforcer la coopération africaine encore plus et a achevé plusieurs objectifs qu'elle s'est fixée pour cette année.

AMSSNuR ET LA COOPÉRATION AFRICAINE

Réalisations d'AMSSNuR en 2020 en matière de coopération africaine

**Novembre
2020**

AMSSNuR a reçu, le 19 novembre 2020, une visite de Monsieur Ishagh Mohamed Moussa, le nouveau Président de l'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaire de la République Islamique de Mauritanie (ARSN).

AMSSNuR a organisé, le jeudi 24 septembre 2020, en coopération avec l'AIEA, un panel consacré au rôle et aux responsabilités du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA) dans le renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques en Afrique.

**Septembre
2020**

**Septembre
2020**

Le Directeur Général d'AMSSNuR, Dr Khammar Mrabit, a participé à l'évènement du lancement de la section WiN Africa, (Women in Nuclear) le 16 septembre 2020.

AMSSNuR a signé un Mémoire d'Entente (MoU) avec l'Autorité de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaires de la République de Côte d'Ivoire (ARSN), le 19 juin et le 17 juillet 2020.

Juillet 2020

**Février
2020**

Dr. Khammar MRABIT, a présidé la 15ème réunion du Comité de Pilotage du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA), le réseau de collaboration des autorités de réglementation africaines, à Vienne, Autriche, du 19 au 21 février 2020.

AMSSNuR a pris part à la réunion de lancement du projet de développement d'infrastructures réglementaires pour les pays africains intitulé « Regulatory Infrastructure Development Programme », organisée par l'AIEA, à Vienne, en Autriche, du 20 au 24 janvier 2020.

**Janvier
2020**

AMSSNuR ET LA COOPÉRATION AFRICAINE

Dans le cadre de la politique nationale de la coopération Sud-Sud, AMSSNuR œuvre pour le partage de l'expérience et l'expertise développée dans ses domaines de compétences, notamment en matière de contrôle réglementaire de l'utilisation des sources de rayonnements ionisants avec tous les autres pays africains. Elle vise également à faire profiter ces derniers de l'assistance qu'elle reçoit de ses partenaires dont l'infrastructure nucléaire est développée et solide. Dans cette optique, AMSSNuR procède à la conclusion de MoU avec des autorités réglementaires africaines.

Depuis 2017 jusqu'à fin 2020, AMSSNuR a déjà signé quatre MoU avec des pays africains à savoir :



L'Autorité Nationale de
Radioprotection et de Sûreté
Nucléaire du Burkina Faso.

L'Autorité Nationale de Radioprotection,
de Sûreté et de Sécurité Nucléaire de la
République Islamique de Mauritanie.



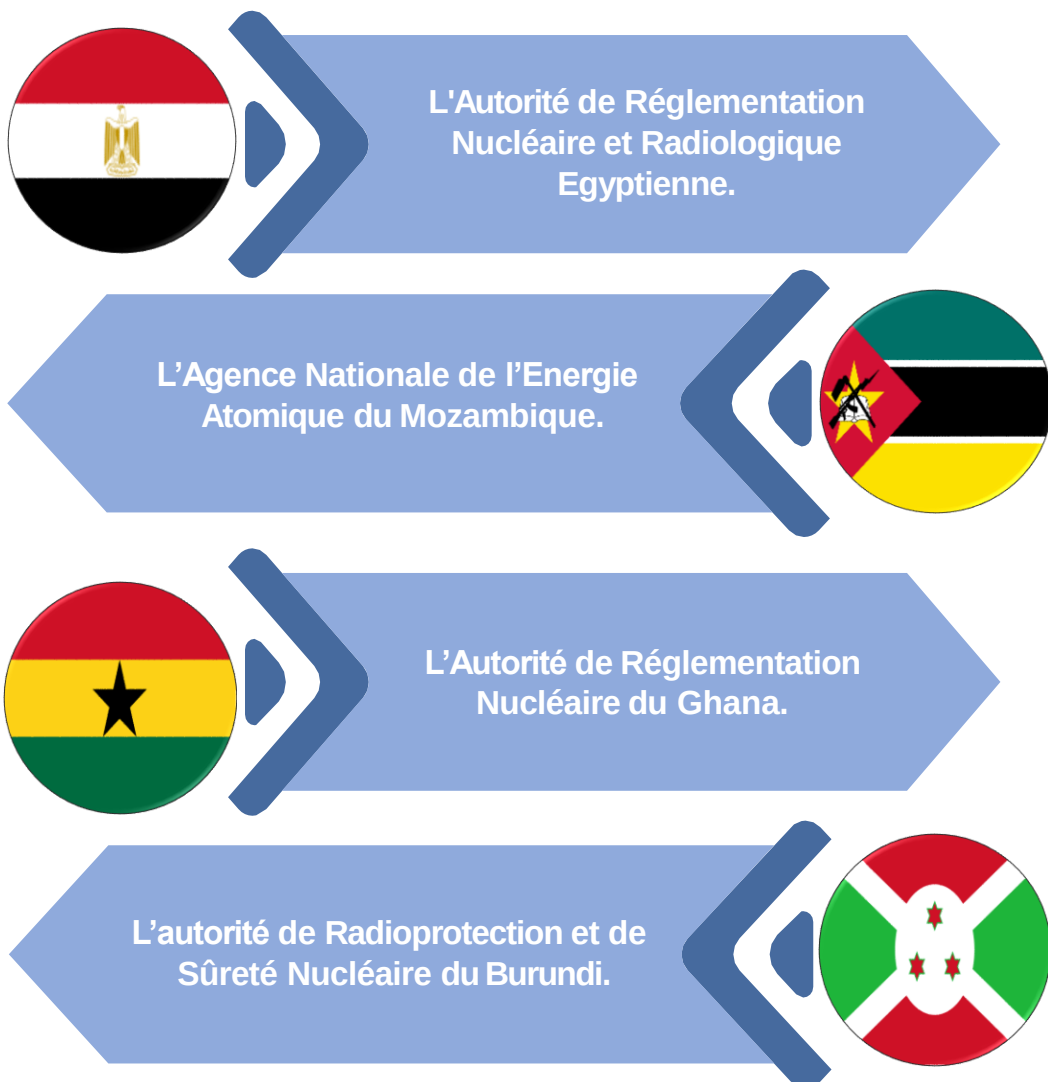
L'Agence Rwandaise de
Régulation des Services d'Utilité
Publique.

L'Autorité de Radioprotection de
Sûreté et de Sécurité Nucléaires de
la Côte d'Ivoire.



AMSSNuR ET LA COOPÉRATION AFRICAINE

Par ailleurs, cinq autres MoU sont en cours d'élaboration avec d'autres pays africains :



WEBINAIRES



WEBINAIRES

Le Directeur Général préside un webinaire sur l'impact de la COVID-19 sur l'activité réglementaire pour la sûreté des SRI

25 juillet 2020



Dans le cadre de la coopération interafricaine dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques, le Directeur Général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), Dr Khammar Mrabit a présidé, le mardi 25 juin 2020, un webinaire portant sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités réglementaires pour la sûreté des sources de rayonnements ionisants. Ce webinaire, animé par des experts internationaux, a été organisé par le Forum des Organismes de Réglementation Nucléaire en Afrique (FNRBA) en étroite collaboration avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Dans son allocution d'ouverture, Dr Mrabit, président du webinaire et du FNRBA depuis 2019, a souligné l'importance de la coopération entre les différents organismes

réglementaires des pays africains afin d'améliorer les infrastructures réglementaires et de contrôle nucléaire et radiologique sur l'ensemble du continent. Dr Mrabit a également mis en exergue la grandeur de cet événement consacré au partage et à la discussion des résultats d'un questionnaire conduit par l'AIEA, dont l'objet est l'impact de la Covid-19 sur les activités réglementaires pour la sûreté des sources de rayonnements ionisants. 93 états membres ont répondu à ce questionnaire dont 26 états africains, le Royaume du Maroc y compris.

Les discussions et les échanges de ce webinaire ont principalement porté sur le partage des expériences et des bonnes pratiques des pays du continent africain pendant la période d'urgence sanitaire....

[Lire la suite](#)

WEBINAIRES

Le Royaume du Maroc préside le premier webinaire en langue arabe sur la réponse aux situations d'urgence nucléaire et radiologique

11 août 2020



M. Khammar Mrabit, directeur général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques «AMSSNuR» a présidé, le mardi 11 août 2020, le premier séminaire en ligne destiné aux premiers intervenants en cas d'urgence nucléaire ou radiologique en arabe.

Selon un rapport de l'agence, ce colloque, organisé par le Centre des incidents et des urgences de l'Agence internationale de l'énergie atomique, s'est tenu avec plus de 350 participants et comprenait plusieurs conférences données par plusieurs experts des urgences nucléaires ou radiologiques.

Ce symposium vise à fournir une formation sur les concepts et les objectifs de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence

en mettant l'accent sur la réponse initiale en cas d'urgence radiologique.

La Directrice du Centre des urgences de l'Agence Internationale de l'Énergie atomique, Mme Elena Boglova, a souligné, dans un discours d'ouverture, que le choix de l'arabe, qui fait partie des cinq langues officielles de l'Agence internationale de l'énergie atomique, a pour objectif de surmonter les obstacles à la compréhension résultant de Manque de compréhension de la langue ainsi que l'amélioration continue de l'infrastructure pour les urgences nucléaires ou radiologiques dans les pays arabophones.

WEBINAIRES

Participation du Directeur Général d'AMSSNuR à l'évènement de lancement de la section WiN Africa

17 septembre 2020



Dans le cadre des Orientations Royales et conformément à l'intérêt porté par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, à la coopération interafricaine, le Directeur Général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), Dr Khammar Mrabit, a participé à l'évènement de lancement de la section WiN Africa, (Women in Nuclear). Cet évènement s'est tenu virtuellement le 16 septembre 2020 et 142 personnes y ont assisté, y compris les collaboratrices d'AMSSNuR. Plusieurs experts tels que le Chef de la Division Afrique de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), M. Shaukat Abdulrazak, la Présidente de WiN Global, Mme Gabriele Voigt, et le Secrétaire Exécutif de la Commission Africaine de l'Énergie nucléaire (AFCONE), M. Messaoud Baaliouame ont également

participé à cet évènement. Dans son allocation d'ouverture au WiN Africa, Dr Khammar Mrabit a présenté AMSSNuR comme une autorité réglementaire marocaine indépendante dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques qui prône la parité homme/femme dans le cadre de sa stratégie des ressources humaines, avec une structure organisationnelle comptant 49% de femmes parmi ses employés et 43% de femmes dans des postes de responsabilité.

Dr Mrabit a ensuite fait part aux participants de l'importance particulière qu'AMSSNuR a toujours accordée, depuis sa mise en place en 2016, aux femmes...

[Lire la suite](#)

AMSSNuR organise un « Side Event » virtuel en marge de la 64ème conférence générale de l'AIEA

24 septembre 2020

64th IAEA General Conference
21 – 25 September 2020, Vienna


IAEA
International Atomic Energy Agency


AMSSNuR
المستور

Virtual Side Event
Organized by the Moroccan Agency for Nuclear and Radiological Safety and Security (AMSSNuR) in cooperation with the International Atomic Energy Agency (IAEA)



The Role and Responsibilities of FNRBA in Strengthening Nuclear and Radiological Safety and Security in the Africa Region

Thursday, 24 September 2020
From 11:00 a.m. to 1.00 p.m. Vienna time

L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a organisé, le jeudi 24 septembre 2020, en coopération avec l'AIEA, un panel de haut niveau consacré au rôle et aux responsabilités du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA) dans le renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques en Afrique. Cet événement, organisé en marge de la 64ème Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), a été présidé par le Directeur général d'AMSSNuR, Président du FNRBA, Dr Khammar Mrabit, et a été ouvert par le Directeur Général de l'AIEA, S.E. M. Rafael Mariano Grossi et par le Vice-Président de la 64ème Conférence Générale de l'AIEA, S. E.

M. Jalal Allachi, Ambassadeur de Libye. L'objectif de cet événement, auquel ont assisté plus de 120 participants, était de partager les expériences et les leçons apprises sur les activités, le rôle et les responsabilités du FNRBA qui est composé de 6 groupes de travail thématiques spécialisés dans (1) l'infrastructure législative et réglementaire, (2) la radioprotection et la sûreté des déchets, (3) l'infrastructure de sûreté nucléaire, (4) l'infrastructure réglementaire pour la préparation et l'intervention en cas d'urgence, (5) l'amélioration de la sûreté dans le transport de matières radioactives et (6) l'infrastructure de sécurité nucléaire... [Lire la suite](#)

CONCLUSION

Poursuivant la mise en œuvre de son plan stratégique

2017/2021 et malgré la persistance de la

COVID 19, AMSSNuR a démontré, au

cours de ce dernier semestre, sa résilience

et son engagement sur le plan national

et international en tant qu'autorité de

sûreté et de sécurité nucléaires

et radiologiques modèle pour l'Afrique.

En effet, les conditions liées à la COVID-19

ont fourni à AMSSNuR de nouvelles

opportunités d'innovation et d'adaptation,

caractérisées par l'émergence d'un mode de

fonctionnement basé sur le télétravail, la digitalisation des services,

l'accélération de l'informatisation des systèmes de gestion des

fonctions métiers de support et de la gouvernance, la formation à

distance et la communication via internet, tant en interne qu'avec les

parties nationales concernées et les partenaires étrangers.

Ce constat a été révélé à travers l'appréciation des réalisations, présentées

plus haut, par le Conseil d'Administration d'AMSSNuR lors de sa dernière

réunion tenue le 22 décembre 2020 ainsi que par le Comité d'Audit,

le Comité Scientifique et le Commissaire aux Comptes.

Sur le plan international, le leadership d'AMSSNuR se confirme de plus

en plus à travers les reconnaissances de l'AIEA, la mise en œuvre du projet

de coopération avec l'UE/CE, dont la 5^{ème} réunion du Comité de Suivi, tenue

les 25 et 26 novembre 2020, a pu témoigner de ce constat, et enfin, l'engage-

ment soutenu de notre Agence en Afrique notamment dans le cadre des activités du forum des autorités réglementaires nucléaires en Afrique 'FNRBA' et du réseau international pour l'éducation et la formation en matière de préparation et de conduite des interventions d'urgence nucléaire ou radiologiques 'iNET-EPR'.

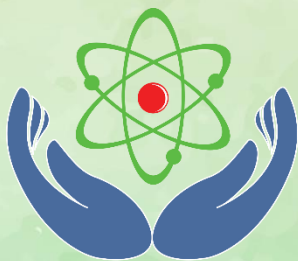
L'appréciation du bilan du dernier semestre 2020 se matérialise à la fois par la poursuite de la mise à niveau du cadre réglementaire, les efforts fournis pour maintenir un haut niveau de sûreté et de sécurité dans toutes les installations et les activités utilisant les sources de rayonnements ionisants, les engagements pris envers les autorités nationales concernées, le renforcement de la communication et l'information des différentes parties intéressées ainsi que la coopération régionale et internationale.

CONCLUSION

En termes d'orientations pour l'exercice 2021 et au-delà, AMSSNuR compte, d'une part, consolider tous ses acquis et ses réalisations et, d'une autre part, identifier de nouvelles voies d'amélioration continue à travers la capitalisation de l'expérience 2017/2021 et des résultats des évaluations internes effectuées en 2020 (l'autoévaluation de l'infrastructure réglementaire de sûreté 'SARIS' et le système de gestion de l'information pour la préparation et la conduite des interventions d'urgence 'EPRIMS') et externes de l'AIEA (le service intégré d'examen de la réglementation 'IRRS' et le service d'examen de la préparation aux situations d'urgence 'EPREV') prévues pour juin 2021.

Dans ce cadre, les recommandations et les suggestions de l'AIEA relatives à ces deux évaluations externes vont permettre à notre pays d'améliorer davantage le cadre législatif et réglementaire national, ce qui, par conséquent, permettra d'assurer sur le long terme une meilleure protection de l'Homme et de l'environnement contre les risques liés à l'utilisation des sources de rayonnements ionisants dans les domaines de la médecine, de l'industrie, de l'agriculture, de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'environnement et de l'énergie.

D'autres évaluations externes de l'AIEA telles que le service consultatif international sur la protection physique 'IPPAS' et le service consultatif sur les systèmes nationaux de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires 'ISSAS' sont également prévues à partir de 2022 et vont nous permettre de renforcer les mesures, le système et le régime national de sécurité nucléaire, d'obtenir l'avis de pairs sur l'application des instruments internationaux, et de bénéficier des orientations de l'AIEA concernant la protection des matières nucléaires et d'autres matières radioactives ainsi que des installations et activités connexes.



امسنور
AMSSNuR

7, Angle Rues Moulay Hfid et Abou Jaad, Hassan
B.P.1306 R.P. Rabat

www.amssnur.org.ma

Tél. : +212 5 37 73 71 16

Email : communication@amssnur.org.ma

 @amssnour  @amssnur  @amssnur